



Accueil Extrascolaire

Association AES St-Martin,
place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin

Formulaire d'inscription

« d'urgence »

A remplir à chaque fois,
si votre enfant n'est **PAS** inscrit à l'année à l'AES

DEPANNAGE

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe fréquentée :

Adresse domicile :

Téléphone de la mère : Fixe : Natel :

Téléphone du père : Fixe : Natel :

Enseignant/e (année scolaire en cours)

Personne autorisée à venir chercher votre enfant :

Mon enfant est autorisé à rentrer seul : OUI ☐ NON ☐ PRECISEZ

Pour tout renseignement : **Suzanne MICHEL, responsable de l'AES 079. 233.17.40**

Veuillez cocher les cases correspondant au dépannage souhaité pour votre enfant :

	Déjeuner 7h30-8h00	Matinée 8h00-11h35	Midi 11h35-13h30	Après- midi 13h30 à 15h20	Après l'école 15h20 à 16h30	— 15h20 à 17h30	— 15h20 à 18h30
LUNDI			✓		✓	✓	✓
MARDI			✓	✓	✓	✓	✓
MERCREDI							
JEUDI	✓	✓	✓		✓	✓	✓
VENDREDI			✓	✓	✓	✓	✓

Attention : l'AES est fermé aux périodes marquées en gris.

Tarif : Forfait fixe (tarif plein) selon le barème de l'AES St-Martin : Frs 7.-/h + repas (Frs 7.50).

Toute inscription (même de dépannage) de l'enfant implique que le signataire accepte les conditions émises dans le Règlement de l'AES. Celui-ci est disponible sur le site de l'AES (cf site officiel de la commune de Saint-Martin FR).

Pour chaque dépannage, ce formulaire d'inscription « d'urgence » doit parvenir à la responsable par l'intermédiaire de l'enfant à son arrivée à l'Accueil.

Il ne fait en aucun cas office de formulaire d'inscription annuelle définitive.

Lieu et date : Signature(s) parent(s) :